



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

Présentation du programme 2023
**« Autonomie : personnes âgées, personnes en
situation de handicap à tous les âges de la vie,
proches et professionnels »**

Jeudi 9 février 2023



Plan de la présentation

1. Présentation de l'IReSP
2. Présentation de la CNSA
3. Présentation du programme « Autonomie »
 - AAP « APAOB »
 - AAP « TSA, TND et SHS »
 - AAP « Blanc »
 - Dispositif « SCMR »
Temps de questions
 - Dispositif de financement doctoral
Temps de questions
4. Suivi des lauréats



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

1 Présentation de l'IReSP

Marion CIPRIANO, Directrice scientifique adjointe – IReSP

L'IReSP : Institut pour la recherche en santé publique

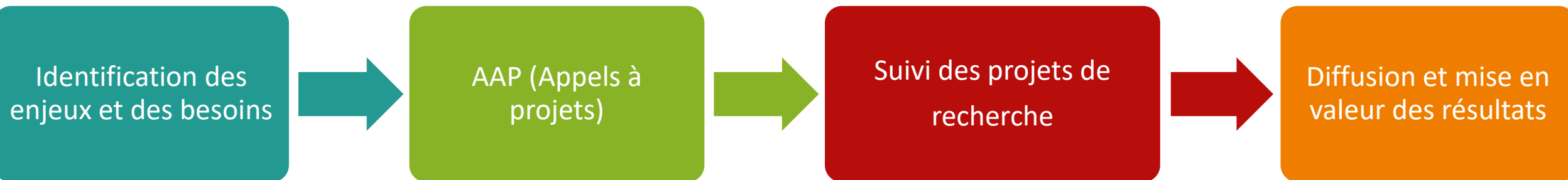


Développer, structurer et promouvoir la recherche en santé publique, en articulation avec les différents acteurs qui interviennent dans le champ [...], afin de renforcer les interventions et politiques visant à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population.

L'IReSP, son modèle et ses champs d'actions



Modèle d'actions



Champ d'actions

- **Autonomie (personnes âgées en perte d'autonomie et personnes en situation de handicap)**
- Addictions
- Services, interventions et politiques de santé

Lignes directrices

- Interdisciplinarité
- Recherche interventionnelle en santé des populations
- Association des parties prenantes
- Lien recherche – action – décision

L'IReSP et la CNSA ensemble depuis plus de 10 ans pour développer la recherche sur l'autonomie



- **164** projets financés sur le programme Autonomie entre 2011 et 2022 pour **20,5 Md'€**.
- **141** chercheurs financés au moins 1 fois sur le programme.
- **33** thèses financées et **40** post-doc.
- **22** projets de recherche participative financés depuis 2020 : 2020 (8), 2021 (7), 2022 (7).

⇒ Pour plus d'informations sur les projets financés entre 2011 et 2019, consultez le [« Bilan du programme de soutien à la recherche “handicap et perte d'autonomie” \(2011-2019\)](#).

⇒ Retrouvez l'ensemble des informations sur le [programme Autonomie sur le site de l'IReSP](#).



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

2. Présentation de la CNSA

Pearl MOREY, Cheffe de projet « Recherche » – CNSA

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



- La **CNSA** est un établissement public créé par la loi n° 2004-626 du 30 juin **2004**.
- Depuis le 1er janvier 2021, la CNSA pilote la **5ème branche** de la **Sécurité sociale** en charge des **politiques de l'autonomie** à destination des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants (proches ou professionnels).

La sécurité sociale

Assurance maladie (CNAM)

Branche Retraite (CNAV)

Branche Famille (CNAF)

Branche Recouvrement (ACOSS et URSSAF)

Branche Autonomie (CNSA)

Les missions de la CNSA



- **Une double fonction :**
 - fonction de « **caisse** » : répartition des moyens financiers
 - fonction d'« **agence** » : pilotage et animation vis-à-vis des ARS, CD, MDPH, etc.
- **Ses 7 missions :**
 1. Veiller à l'**équilibre financier**
 2. **Animer et coordonner les acteurs participant à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie**
 3. Contribuer au **financement des politiques de l'autonomie**
 4. Contribuer à l'**information** et l'**accès aux droits** des publics
 5. **Contribuer à la recherche et à l'innovation**
 6. Contribuer à la **réflexion prospective**
 7. Contribuer à l'**attractivité des métiers**

Les actions de soutien de la recherche de la CNSA



Partenariats institutionnels

- GIS IReSP
- GIS ILVV
- GIP IRDES
- Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie
- FEDRAH

Recherches de gré à gré

- Terminées en 2022 : **EHESP**, **IPP** et **CovidEHPAD**
- Initié en 2022 : **Odénore** avec l'**EN3S**
- A venir en 2023 : Projet **DARAutiscol** – Marie Toullec et **IPP**

Partenariats ponctuels

- AAP « **Usages des technologies numériques** » (Mire-DREES)

Enquêtes statistiques

- Enquêtes **Autonomie** 2021-2024 (DREES)
- Enquête **Mode de garde** (DREES)
- Enquête **SHARE vague 9** (Université Paris Dauphine)

Autres

- Membre du **conseil scientifique** du **PPR Autonomie**

La valorisation de la recherche à la CNSA



Webinaires

- **Rendez-vous de la recherche sur l'autonomie**
 - 2022 : EHESP et IPP
 - 2023 : CovidEHPAD
 - Lundi 21 janvier – 13h à 14h : Habiter en EHPAD : en temps ordinaire et en temps de pandémie
 - Jeudi 9 mars – 13h à 14h : Adaptations des pratiques professionnelles des équipes d'encadrement et des soignants de première ligne dans le contexte du premier confinement
 - Jeudi 11 mai – 13h à 14h : Accompagnement de la fin de vie et traitement des défunts en EHPAD pendant la première vague de COVID-19
- **7èmes Rencontres Recherche et Innovation** (biennales) : « Les professionnels de l'autonomie au travail » en novembre **2023**.



Service public de l'autonomie
@service-public-de-l-autonomie
102 abonnés



Les rendez-vous de la recherche sur l'autonomie

Mise à jour il y a 6 jours

[Afficher la playlist complète](#)



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

3. Présentation du programme « Autonomie »

Consultez sur le site de l'IReSP

- [L'ensemble des appels à projets et dispositifs du programme Autonomie 2023](#)
- [Les guides du candidat](#)
- [La foire aux questions](#) (en ligne et qui sera actualisée suite à ce webinaire)

Pour toutes questions, contactez : autonomie.iresp@inserm.fr

Le programme « Autonomie » 2023 évolue !



- Un nouvel intitulé : « **Autonomie : personnes âgées, personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, proches et professionnels** »
- Un travail de **réécriture du programme** :
 - L'appel à projets de recherche « **Analyse des politiques de l'autonomie, de l'offre médico-sociale et des besoins des publics (APAOB)** » (session 1) → *Se substitue à « ESTOMS »* ;
 - L'appel à projets de recherche thématique « **Troubles du spectre de l'autisme, troubles du neurodéveloppement et Sciences humaines et sociales (TSA, TND et SHS)** » (session 1) → *Se substitue à « Autisme et SHS »* ;
 - L'appel à projets de recherche dit « **Blanc** » (session 14) ;
 - Le dispositif « **Soutien aux communautés mixtes de recherche (SCMR)** » (session 4) ;
 - Le dispositif pour les doctorants « **Financement de contrats doctoraux et de quatrièmes années de thèse** » (session 1).

AAP : « Analyse des politiques de l'autonomie, de l'offre médico-sociale et des besoins des publics (APAOB) » (session 1)



- 3 principales sources de réflexions :
 - Cycle de **3 séminaires** dédiés aux recherches sur **l'offre** médico-sociale, ses **défis** et ses **transformations**, associant chercheurs, représentants des services statistiques ministériels et acteurs institutionnels :
 - 4^{ème} RDV de l'IReSP : « [Accompagner la transformation de l'offre médico-sociale](#) »
 - 7^{ème} RDV de l'IReSP : « [Les défis de l'offre médico-sociale dans le champ de l'autonomie](#) »
 - 8^{ème} RDV de l'IReSP : « [Quels angles morts de la recherche sur le médico-social ?](#) »
 - La CNSA a **recueilli** des **besoins prioritaires** de connaissance du secteur de l'autonomie
 - L'IReSP a réalisé des **échanges avec des chercheurs** sur leurs attentes et besoins

Les 5 axes d'APAOB



- **Axe 1.** Les politiques publiques de l'autonomie : orientations, principes, modalités et impacts
- **Axe 2.** Les « services publics » de l'autonomie dans les territoires : principes et réalités
- **Axe 3.** Réguler l'offre, sa qualité et son accessibilité : instruments, usages et effets
- **Axe 4.** La connaissance des personnes concernées et de leurs parcours de vie
- **Axe 5.** La connaissance de l'offre médico-sociale et des réponses aux besoins des personnes

Axe 1. Les politiques publiques de l'autonomie : orientations, principes, modalités et impacts



- Le « **virage domiciliaire** » et le « **virage inclusif** » impliquent le remaniement du périmètre des politiques de l'autonomie.
- **L'intersection des politiques** (politique médico-sociale, politique sociale, politique sanitaire, politique éducative, politique de l'emploi, politique du logement, etc.) et des types **d'acteurs** (famille, État, marché).
- Les relations entre **différentes échelles d'action publique**, la **territorialisation** étant une caractéristique majeure des politiques de l'autonomie.

Axe 2. Les « services publics » de l'autonomie dans les territoires : principes et réalités



- L'organisation de **l'accès aux droits et aux parcours**, dit autrement les « **guichet(s)** » de l'autonomie et aux différents dispositifs.
 - fonctionnement au concret et impacts des « **guichets** » (services de l'autonomie, CLIC, MDPH, etc.)
 - fonctionnement au concret et impacts des « **néo-guichets** » (MDA, déploiement d'applicatifs, plateformes d'accompagnement et de répit pour les proches aidants, etc.)
- S'intéresser aux **services départementaux de l'autonomie**
- Recours et **non-recours** aux droits et services
- **Restes à charge** (RAC)

Axe 3. Réguler l'offre, sa qualité et son accessibilité : instruments, usages et effets



Une approche par les instruments :

- Grilles, référentiels, nomenclatures, critères de répartition, méthodes de calcul des coûts, systèmes d'information, réformes tarifaires et tarification, etc. ;
- « Appel à projets » (AAP), « appel à manifestation d'intérêt » (AMI), « expérimentation » etc. ;
 - des objets potentiels de recherche
 - des vecteurs privilégiés d'analyse des politiques et des organisations
 - effets et impacts.

Également, s'intéresser à :

- **Déploiement du numérique** (contexte du programme ESMS numérique)
- **Registres de normativité** en matière de **bientraitance** et **lutte contre les maltraitements**, aux différentes échelles : territoriale, nationale, transnationale (ONU, Conseil de l'Europe, CCNE, Espaces éthiques régionaux, normes sur le management de la qualité, etc.).

Axe 4. La connaissance des personnes concernées et de leurs parcours de vie.



- Les personnes concernées : **profils, parcours, besoins et environnement**
- Les **personnes en situation de handicap vieillissantes** et de leurs aidants :
profils, parcours, besoins et adaptation des réponses
- Personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap et leurs aidants : **approches intersectionnelles et adaptation des réponses**
- **Participation et mobilisation** des personnes concernées : modalités et impacts

Axe 5. La connaissance de l'offre médico-sociale et des réponses aux besoins des personnes



- L'**offre médico-sociale « historique »** (IME, IMP, FAM, MAS, EHPAD etc.)
- Les **nouvelles structurations** (plateformes, dispositifs, équipes mobiles)
- La recherche de renforcement de l'**aide** et l'**accompagnement au domicile** (contexte de réforme des SAD)
- Les **aides techniques** : considérer les usages.
- Les **professionnels** de l'autonomie et l'**organisation du travail** : « première ligne » ; cadres, managers et directeurs ; professionnels non médico-sociaux (médecins généralistes, enseignants non référents ou spécialisés, etc.)
- L'**économie du médico-social** : modèles économiques, impacts sur les usagers (RAC, accessibilité) et les finances publiques, qualité de service, etc.

AAP de recherche thématique : « Troubles du spectre de l'autisme, troubles du neuro-développement et sciences humaines et sociales (TSA, TND et SHS) » (session 1)



- 2018-2022 : « [Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement](#) »
 - 3 éditions de l'AAP « Autisme et SHS » (2020, 2021, 2022), ont permis de financer cinq projets
- Nouvelle stratégie nationale : « [Autisme et troubles du neuro-développement \(TND\)](#) » (avril 2023).
- Un AAP de recherche thématique ouvert aux projets :
 - Portant sur les troubles du spectre de l'autisme, troubles du neuro-développement, à tous les âges de la vie.
 - Relevant des Sciences humaines et sociales,
- 4 axes thématiques
 - Axe 1 : Les repérages et diagnostics des personnes atteintes de TSA et autres TND.
 - Axe 2 : Les accompagnements des personnes atteintes de TSA, autres TND et de leurs aidants.
 - Axe 3 : La connaissance de la vie quotidienne et des parcours de vie des personnes atteintes de TSA, autres TND et de leurs proches.
 - Axe 4 : Les politiques publiques et l'inclusion des personnes atteintes de TSA et autres TND.

AAP de recherche « Blanc » (session 14)



- Objectif de l'AAP de recherche :
 - valorisation de la créativité des chercheurs.
 - Un soutien significatif à des projets scientifiques émergents ou exploratoires ambitieux.
- Quelques exemples de thématiques :
 - la **prévention** de la perte d'autonomie, dès lors qu'elles s'adressent spécifiquement aux destinataires de la politique de l'autonomie.
 - l'**habitat** des personnes accompagnées par les établissements et les services médico-sociaux.
 - l'**accessibilité** dans toutes ses formes.
 - les **enjeux de la transition écologique et énergétique**.
- Ne sont pas éligibles :
 - les **projets s'inscrivant dans l'un des appels ou dispositif du programme « Autonomie » 2023**.
 - les **essais cliniques**, les **expérimentations**.
 - les **projets s'inscrivant exclusivement dans le champ sanitaire**.
 - les **études non-académiques** (cabinets de conseil).
 - les **innovations de terrain** visant à apporter des réponses nouvelles à des besoins sociaux émergents ou mal satisfaits ([les appels à projets « Actions innovantes » de la CNSA](#)).

Dispositif : « soutien aux communautés mixtes de recherche (SCMR) »

Session 4



- Définition
 - La CMR vise à **intégrer**, autour d'une **thématique et/ou d'un questionnement**, **différents registres d'expertise, disciplines, des professionnels et des parties prenantes d'horizons divers**.
 - La CMR recherche la **mixité et l'hybridation des savoirs**.
 - **La CMR** s'inscrit dans une culture et démarche de recherche participative.
- Objectifs
 - **Fédérer et coordonner** des acteurs issus de divers horizons.
 - **Collecter** des données (réflexion, collecte et diffusion).
 - **Créer les conditions d'émergence de projets de recherche**.
 - **Créer ou fédérer un territoire, un espace et penser les restitutions**.
- Réalisations
 - Réaliser des **actions d'animation et penser des temps de travail communs**.
 - **Elaborer et animer des interfaces**, des outils et méthodes.
 - **Publier** dans un format accessible à un large public.
 - **Promouvoir** l'intégration des connaissances dans les politiques publiques et les pratiques.

Calendrier 2023 des appels et du dispositif SCMR



Lancement du programme
3 février 2023

Clôture des candidatures
5 mai 2023 – 17h (heure de Paris)

Lauréats
Décembre 2023

Candidatures

Sélection des projets

Conventions

Recevabilité
des
candidatures

Mi Mai

Éligibilité
administrative

Fin Mai

Éligibilité
scientifique
(1^{er} CSE)

Début Juin

Évaluation scientifique

Soutien au montage de projet et CMR : 2
Rapporteurs du CSE

Projets de recherche: 2 experts anonymes
; puis synthèse par 2 rapporteurs du CSE

Juin – Octobre

Classement
des projets
(2nd CSE)

Début
Novembre

Réunion du
financier

Fin
novembre

Comment candidater ?



- Procédure de soumission en ligne sur EVA3
 - Compléter le formulaire
 - Télécharger 2 documents:
 - **Dossier de candidature** (format Word) : résumés du projet ; renseignements sur le coordonnateur du projet ; détail des équipes; présentation du projet et des annexes
 - **Annexe budgétaire** (format Excel) : compléter les équipes, détailler les demandes de financements.
 - Les experts et membres du CSE sont vigilants au nombre de personnes au sein des équipes et à la bonne justification du budget demandé (= faisabilité !)
- Veiller à ce que les dossiers soient bien complétés et signés



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

Questions

L'ensemble des informations sont disponibles [sur la page internet de l'IReSP](#)

Vous pouvez candidater via la [plateforme EVA3](#)



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

4/ Dispositif pour les doctorants : « financements de contrats doctoraux de trois ans et financements de quatrièmes années de thèse » (session 1)

Consultez sur le site de l'IReSP

- [l'ensemble des textes et dispositifs du programme Autonomie 2023](#)
- [Le texte du dispositif pour les doctorants](#)
- [Le guide du candidat - doctorant](#)

Une foire aux questions va être créée suite au webinaire. Pour toutes questions, contactez :
autonomie.iresp@inserm.fr



Pourquoi des modalités de financements doctoral ?

- Le financement de projets de thèses dans des projets complets donne peu de visibilité à ces derniers, ainsi qu'aux jeunes chercheurs qui les portent
- Objectifs :
 - Soutenir directement les jeunes chercheurs et les attirer dans le champ de l'autonomie.
 - Donner de la visibilité aux projets de thèses.

Qui peut prétendre à un financement doctoral ?



- **Pour un financement doctoral de 3 ans :**
 - Les candidats (futurs) titulaires d'un Master 2 en SHS ou en santé publique ;
 - Les candidats inscrits en Master 2 au titre de l'année universitaire 2022-2023 devront avoir soutenu leur mémoire avant le 15 septembre 2023 et fournir au plus tard à cette date une attestation de réussite au diplôme ;
 - Les candidats inscrits en 1ère ou en 2ème année de thèse au titre de l'année universitaire 2023-2024.
- **Pour un financement doctoral de 4^{ème} année de thèse :**
 - Les candidats ayant initié une thèse dans le champ de l'autonomie en SHS ou santé publique, qu'ils aient déjà ou non obtenu un soutien doctoral (contrat doctoraux, bourses, etc.) ;
 - Les candidats inscrits en 3ème année de doctorat au titre de l'année universitaire 2022-2023 ;
 - Les candidats inscrits en 4ème année de doctorat au titre de l'année universitaire 2023-2024.
- Il faut être inscrit dans une école doctorale d'un établissement d'enseignement supérieur en France.

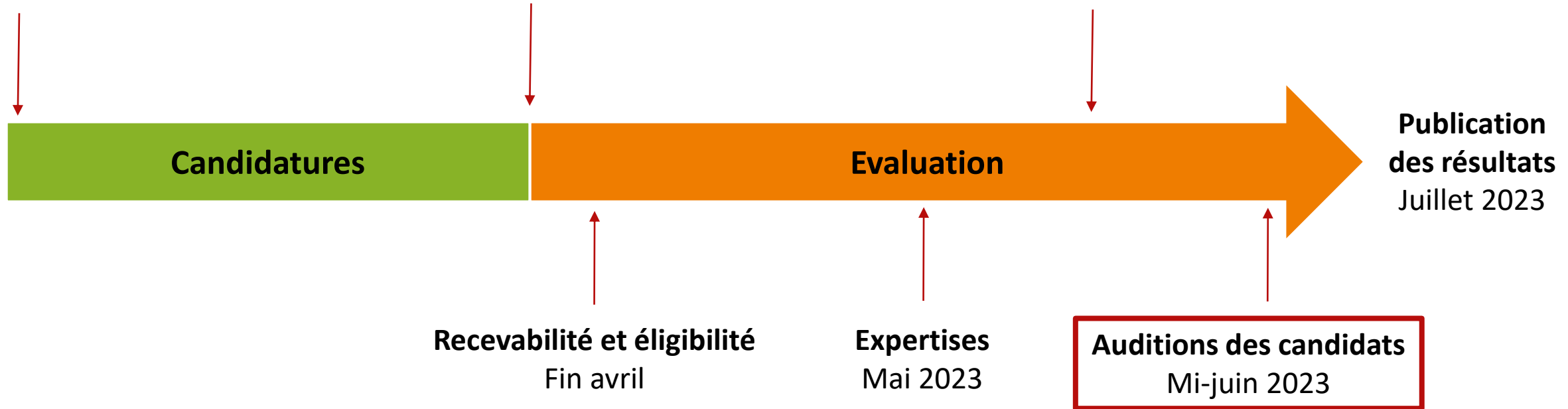
Calendrier du dispositif de soutien doctoral



**Lancement du
programme**
3 février 2023

**Clôture des
candidatures**
21 avril 2023

**Sélection pour
audition**
Début juin 2023





Comment soumettre une candidature ?

- Le doctorant doit déposer en son nom propre sur la plateforme EVA3. Il sera le seul interlocuteur de l'IReSP tout au long du financement du projet.
- Des projets de thèse soutenus dans le champ des appels à projets du programme Autonomie 2023 en SHS et santé publique
 - Compléter le formulaire sur EVA3
 - Télécharger le dossier de candidature (format word)
 - Respecter le calendrier de soumission



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

Questions

L'ensemble des informations sont disponibles [sur la page internet de l'IReSP](#)

Vous pouvez candidater via la [plateforme EVA3](#)



I R e S P

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

5 Le suivi des lauréats

Consultez la page dédiée au [suivi des projets financés](#) sur le site de l'IReSP.

Pour toutes questions, contactez : autonomie.iresp@inserm.fr

Pour des questions sur le suivi des projets: suiviprojets.iresp@inserm.fr

Le suivi des projets financés



- Les projets de moins de 20 mois
 - à **6 mois** : d'un court rapport d'étape.
 - à **la fin de la convention** : d'un rapport final scientifique (qui fera l'objet de publications, de valorisation et de vulgarisation) et un bilan financier.
 - Les projets de plus de 20 mois
 - à **6 mois** : d'un court rapport d'étape.
 - à **mi-parcours** : d'un rapport intermédiaire scientifique et financier qui fera l'objet d'une évaluation.
 - à **la fin de la convention** : d'un rapport final scientifique (qui fera l'objet de publications, de valorisation et de vulgarisation) et d'un bilan financier.
 - **Prolongations** : doivent être anticipées, bien argumentées et ne sont pas accordées systématiquement
 - **Importance de la qualité de rédaction du rapport final** (sur les synthèses pour appropriation par la CNSA et aide à la décision...)
- **Doctorants** :
 - un **rapport annuel**



IReSP

Institut pour la Recherche
en Santé Publique



Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Merci de votre attention

L'ensemble des informations sont disponibles [sur la page internet de l'IReSP](#)

Vous pouvez candidater via la [plateforme EVA3](#)